



Hausse des salaires + augmentation du travail stable qualifié = système de retraite assuré! Manifestons pour cette équation le 15 octobre!

Cette semaine, le parlement commence à étudier le nouveau projet de loi proposé par le gouvernement Ayrault pour « sauver » notre système de retraite. Malheureusement, il n'y a aucun sauvetage en vue... Ce projet ne fait qu'entériner et aggraver les mesures prises par les lois des précédents gouvernements en 2003 et 2010. Le gouvernement, pourtant si prompt à dénoncer la droite au moment de ses réformes et à marcher aux côtés des salariés pour lutter contre l'injustice, va plus loin que ses prédécesseurs dans la casse du système par l'allongement de la durée de cotisation et la hausse de ces dernières.

Contrairement à ce qui est seriné dans les médias et à ce que voudrait faire croire Ayrault pour faire passer la pilule aux salariés et retraités, il ne peut pas y avoir d'avancée sociale dans le recul des droits !

Tout le monde subira les conséquences de cette nouvelle loi!

Contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire et parce que l'échéance est lointaine, la réforme, si elle passe, ne sera pas indolore. L'ensemble des salariés et des retraités sera touché! Et pour preuve :

Allongement de la durée de cotisation

Avec la loi de 2010, le nombre d'années travaillées pour avoir le droit à une pension complète a été porté à 41,5. Le projet de loi actuel dit qu'il faudra travailler pendant 43 ans pour les moins de 40 ans... mais l'augmentation du nombre de trimestres à cotiser concerne tous les salariés de moins de 55 ans ! (voir tableau ci-dessous)

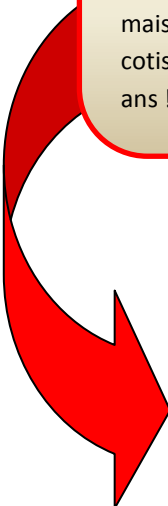
Augmentation des cotisations retraites sans hausse des salaires

Cela impliquera des baisses des salaires nets pour tous alors que, côté patronat, l'assurance d'une compensation sur les cotisations sociales famille leur a été donnée par le gouvernement.

Report de la revalorisation annuelle des pensions du 1er avril au 1er octobre

C'est un vol dissimulé de 1,5 milliard d'euros par an dans les poches des retraités.

Où est la justice sociale?



Si vous avez	55 ans	52 ans	49 ans	46 ans	43 ans	40 ans
Nb de trimestres à cotiser en plus pour une retraite à taux plein	1	2	3	4	5	6
Nb total d'annuités nécessaire pour une retraite à taux plein	41 ans et 3 trimestres	42 ans	42 ans et 1 trimestre	42 ans et demi	42 ans et 3 trimestres	43 ans

Et en contrepartie, l'espérance de vie en bonne santé baisse!

	2005	2007	2009	2010
Femmes	64,6	64,4	63,5	63,5
Hommes	62,3	62,8	62,8	61,8

En conclusion, si cette nouvelle contre-réforme passe, avec le report de l'âge moyen d'entrée dans la vie active et l'explosion du chômage, rares seront ceux qui auront des carrières complètes au moment de faire valoir leur droit à la retraite. Actuellement déjà, les salariés partent à la retraite avec en moyenne 37 années de cotisations.

L'objectif du gouvernement est clair : FAIRE BAISSER LES PENSIONS!

On nous dit qu'il n'y a plus d'argent pour compenser le déficit du système de retraites et que le nombre de retraités est trop important par rapport à celui des actifs. Il est vrai qu'en 1960 il y avait 4 actifs pour un retraité et que le chiffre a baissé pour arriver en 2000 à 2 actifs pour un retraité. Mais ce que le MEDEF et le gouvernement ne disent pas, c'est que les deux actifs d'aujourd'hui produisent 1 fois et demie de plus que les

4 d'il y a 50 ans par l'augmentation de la productivité au travail.

Et l'argent existe, il suffit de reprendre les richesses créées par le travail à ceux qui se les arrogent alors qu'il n'y ont aucun droit!

• 80 milliards de fraudes fiscales,	• 30 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales patronales accordées chaque année aux patrons.
• 500 milliards dans les paradis fiscaux,	
• 330 milliards pour la fortune des 500 Français les plus riches,	
• 40,9 milliards de dividendes versés aux actionnaires en	• 200 milliards d'aides diverses aux entreprises.

D'autres calculs existent que ceux du gouvernement et du MEDEF pour faire vivre notre système de retraite par répartition et plus largement notre système solidaire de protection sociale, en augmentant nettement les salaires (et de fait leur part socialisée que sont les cotisations sociales) comme le revendique la CGT mais aussi en développant le travail stable qualifié. Car ne nous leurrions pas, après les retraites, le gouvernement s'attaque d'ores et déjà aux branches famille et maladie. Ainsi dans nos secteurs, il est impératif d'en finir avec les contrats précaires et avec le gel des salaires, tant dans le public que dans le privé. Il est temps d'augmenter le nombre de postes dans l'Education, l'Enseignement supérieur, la Recherche et la Culture pour répondre aux besoins de la population.

Alors plutôt que de nous laisser raconter des histoires, exigeons avec la CGT :

- Le retour de l'âge de départ à la retraite à 60 ans maximum pour tous, avec un taux de pension à 75% du meilleur salaire brut.
- L'abrogation des décotes.
- La validation dès 18 ans des périodes d'études, de formation, de recherche d'emploi, d'inactivité forcée.
- Le départ anticipé à la retraite au regard de l'exposition de la pénibilité du travail dès 55 ans.
- L'indexation des pensions retraites sur les salaires.
- La revalorisation générale des salaires, des pensions de 300 euros minimum par mois et des cotisations sociales.
- La reconnaissance universelle de la qualification assurant à « qualification égale salaire égal » et de fait l'égalité salariale Femme/Homme.
- Des créations d'emplois stables qualifiés par la relocalisation de productions, d'industries et par le renforcement d'emplois statutaires dans la fonction publique pour améliorer la qualité des services publics de proximité.
- La transformation de tous les emplois précaires (CDD, intérimaires...) en emplois stables qualifiés à temps plein (CDI dans le privé et emplois statutaires dans la fonction publique et le secteur nationalisé).

Pour cela, la Ferc CGT appelle l'ensemble de ses militants à créer, avec les salariés, le rapport de force impératif pour faire reculer le gouvernement sur ses projets de réformes contraires à la satisfaction des besoins des salariés, des retraités et de leur famille et de créer les conditions nécessaires pour faire grève et manifester le :

MARDI 15 octobre 2013